CHESEAUX
SUR LAUSANNE

Cheseaux, le 11 novembre 2026

CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2026

PREAVIS MUNICIPAL N° 04/2026
« Fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2026-2031 ».

Présidence : M. Jean-Dominique Decotignie

Dans sa séance du 10 novembre 2026, le Conseil communal de Cheseaux ayant ouï le rapport de la commission des Finances et, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, a :

- **accepté** ce préavis, soit « Fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2026-2031 ». ;
- **accordé** à la Municipalité la compétence de déterminer le choix du moment et les modalités d'emprunt pour chaque autorisation d'emprunter accordée par le Conseil communal dans la limite fixée pour le plafond d'endettement et de risques pour cautionnements bruts pour un montant maximum de CHF 45'000'000.- ;
- **donné** décharge à la commission de son mandat.

Le préavis est accepté à la majorité avec 3 avis contraires et 4 abstentions.

Ainsi délibéré à Cheseaux, le 10 novembre 2026

Jean-Dominique Decotignie
Président du Conseil

CONSEIL COMMUNAL CANTON DE VAUD CHESEAUX s/LAUSANNE

Gaëlle Pahud
Secrétaire du Conseil

⇨ 21.11.2026